

ECOLE : Maternelle Paul Langevin

DATE : 16/10/2025 à 17h30

COORDONNEES DE L'ECOLE

Adresse :
 Rue du 11 novembre 1918
 71210 Montchanin

Téléphone : 03 85 78 54 28

Mail : ec-mat-montchanin-langevin-71@ac-dijon.fr

ORDRE DU JOUR

- présentation des membres du conseil d'école et de leur rôle
- les effectifs, les répartitions
- le règlement intérieur
- la sécurité
- la scolarité des enfants
- les projets
- l'association les écoliers de Langevin
- les comptes de la coopérative

NOM Prénom	Fonction	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Théry Magali	Directrice	×		
De Giberti Manon	Enseignante	×		
Fauchart Laura	Enseignante	×		
Maty Mégane	Enseignante	×		
Prost Laure	Enseignante	×		
Christine PLOCINICZAK Marie Odile FAVIOLE Céline THEREAU	Représentantes de la mairie	×		
Mme LAGRIMI	Parent d'élève élue		×	
Mme BENARIOUA	Parent d'élève élue	×		
Mme DALIN	Parent d'élève élue	×		
Mme FOURVEL	Parent d'élève élue	×		
Mr GIRARD	Parent d'élève élu	×		
Burdet Carla	Inspectrice de l'éducation nationale		×	
Caldéron Edith	Délégué Départemental de l'éducation nationale	×		

COMPTE-RENDU REDIGE PAR : Mme Prost

PREAMBULE

Mot de bienvenue
Tour de table de présentation
Rôle du conseil d'école

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

1) Présentation des membres du conseil et de leur rôle

Le conseil est constitué de

l'équipe enseignante	Les parents élus	les représentants de la commune	Le DDEN
Magali Théry préside le conseil Manon De Giberti Laure Prost Laura Fauchart Mégane Maty	Céline Lagrimi Dalin Laetitia Girard Wilfried Fourvel Delphine	Mme Faviole Mme Plociniczak Mme Thereau	Edith Caldéron

La DDEN rappelle son rôle : médiation entre enseignants et mairie (négociatrice), soutien de l'école aussi bien du côté des parents que des enseignants. Regard neutre.

Le conseil d'école a plusieurs missions : voter le règlement intérieur, établir le projet d'organisation de la semaine scolaire, adopter le projet d'école, donner son avis et apporter des suggestions sur le fonctionnement de l'école (inclusion des élèves handicapés, hygiène scolaire, restauration scolaire ...).

Le Conseil d'Ecole est un organe de concertation qui réunit les représentants de la communauté éducative. Il se réunit trois fois par an. C'est un lieu d'échanges.

2) Effectifs et répartitions

L'école accueille 85 enfants = 24 PS+ 31MS+ 30 GS répartis sur les quatre classes

MS GS 1	PS MS 2	MS GS 3	PS MS 4
23	19	22	21
8+15	10+9	7+15	14+7
Atsem à mi temps	Atsem à plein temps	Atsem à mi temps	Atsem à plein temps

La 4^{ème} classe est installée dans l'ancienne salle de convivialité. Création d'un espace accueillant pour les enfants. Petit déséquilibre concernant le nombre d'enfants entre classes 2 et 3 dû à des départs d'enfants.

Les effectifs se maintiennent MAIS la tendance est à la baisse pour la rentrée 2026, avec l'arrivée potentielle de 20 PS (et le départ de 30 grands).

3) Organisation de la journée de l'enfant

Toutes les Atsems côtoient toutes les tranches d'âge. Travail d'équipe mis en place depuis l'arrivée de la nouvelle équipe. Les enseignantes aussi sont mobilisées pour tous les enfants.

Pas de service civique cette année (restrictions budgétaires).

L'organisation est à flux tendu avec deux adultes en moins sur l'équipe (atsem+ service civique) ; l'absence d'un des membres de l'équipe met à mal tout le fonctionnement de la journée d'école.

Garderie :

Les enfants sont désormais accueillis dans les anciens locaux de la TPS.

Un petit cocon, un espace extérieur (dont bénéficient les enfants de l'école Charles Perrault sur le temps méridien)

Les enfants arrivent et repartent de « l'école » tous à la même heure, ils n'ont plus cette sensation de journée à rallonge. Très bonne communication avec l'équipe d'animation.

Cantine :

Autre nouveauté.

La présence des ATSEMS sur le temps méridien est bénéfique aux enfants, plus de gros chagrins au départ à la cantine, pas de problème d'autorité des ATSEMS sur le temps méridien.

ATSEMs et enseignantes fonctionnent en équipe, les règles de vie sont les mêmes sur le temps scolaire et le temps méridien, pas de changement de position, de statut qui perturberait les enfants.

Le bémol pour l'équipe = plus de temps convivial enseignants/ atsems sur le temps méridien.

Manque de temps le soir pour le ménage (15 min) pour les Atsems.

4) Règlement intérieur

Le plan vigipirate est maintenu au plus haut niveau « urgence attentat ». RESTEZ VIGILANT. L'équipe n'a pas de visibilité sur l'extérieur de l'école.

- Il est impératif de prévenir en cas de changement d'adresse, **de téléphone**.

- Les ATSEM assurent un accompagnement éducatif, les AESH favorisent l'autonomie de l'enfant en situation de handicap.

Petit rappel : les AESH sont recrutées par l'Education Nationale. Il peut y avoir des incompatibilités entre le poste pour lequel elles sont nommées et leurs capacités physiques d'où des changements en cours d'année.

L'autorité et l'organisation des apprentissages sont exercées par les enseignantes.

Vote par les membres du Conseil d'Ecole. Il est adopté à l'unanimité. Ce règlement sera transmis aux familles y seront adjoint les chartes du numérique « enfants » et « adultes ».

5) La sécurité des enfants

*Le premier exercice incendie s'est déroulé le jeudi 11 septembre dans le calme et sans incident, les enfants et les adultes étaient avertis de l'exercice. D'autres exercices vont être organisés dans l'année.

*Le premier exercice du Plan Particulier de Mise en Sureté a eu lieu le lundi 5 octobre, en commun avec l'école élémentaire.

Pour chaque exercice, enfants comme adultes seront avertis en amont de l'exercice, afin de mettre en place des comportements reflexes et ne pas susciter d'angoisse inutile. Le but est de s'entraîner.

En cas de déclenchement du PPMS, le confinement dans les classes sera privilégié (mallette PPMS dans chaque classe avec trousse de secours, PAI.)

Un confinement collectif est également possible dans la salle de jeux (mallette PPMS collective).

En cas de fuite, le protocole d'évacuation est identique à l'évacuation incendie.

*La posture Vigipirate a été maintenue au niveau le plus élevé « urgence attentat ». Une chaîne permet de fermer le portillon (**avis aux retardataires les portails seront fermés à 8h35 et 13h35**).

La porte latérale est le point d'accès pendant le temps scolaire, sonnez et gardez patience !!!!

6) La scolarité des enfants

*le suivi

Les cahiers de progrès seront remis aux familles chaque semestre. L'observation, l'évaluation et la remédiation sont le quotidien dans les classes (Décloisonnement pour les Moyens avec des groupes de besoins et chez les Grands pour travailler les items moins réussis lors des évaluations nationales de CP). On agit en direct et pas en différé.

En cas de difficultés :

*un Programme Personnalisé de Réussite Educative peut être rédigé et co signé par l'enfant, sa famille, l'enseignante et la directrice pour contre-carrer une difficulté ponctuelle sur une période donnée en collaboration avec la famille (ex : PPRE pour la tenue du crayon, pour un problème de séparation avec les parents...). L'enfant signe, il est acteur. Contrat que l'on peut reconduire si la difficulté n'a pas été surmontée.

***Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté**, l'enseignante expose les difficultés, le RASED apporte une aide, peut intervenir dans la classe ou nous proposer des pistes. Un avis extérieur est important.

***une Aide Pédagogique Complémentaire** peut être proposée aux enfants en petit groupe, ce temps peut être également dédié à un projet (anglais pour les GS, embellir les armoires) ; les parents complètent une autorisation. Il est possible de refuser cette aide. APC proposés sur le temps méridien.

Volonté de l'équipe d'ajuster les aides en fonction des besoins de l'enfant. Ne pas hésiter à nous faire part d'une difficulté, d'une facilité, d'un ressenti, d'un besoin de votre enfant, nous envisagerons ensemble toutes les possibilités

Notre maître mot ADAPTABILITE

***évaluation d'école**

Le groupe scolaire Paul Langevin a été évalué l'année scolaire dernière.

3 axes de travail dégagés :

Axe 1 : Prendre en charge et gérer les élèves en difficulté :

Demande de formation conjointe avec l'élémentaire, les atsems, le périscolaire pour les messages clairs, la gestion des conflits

Déjà mis en place à l'école : les règles d'Or de l'école et notamment de la cour

Axe 2 : Ouvrir l'école pour renforcer l'alliance éducative avec toutes les familles et les services périscolaires

Déjà en place :

- Mise en place de l'application Klassly – discussion autour de cette application : pas toujours les notifications, beugs de l'application. EN CAS D'URGENCE, PRIVILEGIER LE TELEPHONE FIXE.
- Petit déjeuner des parents en fin d'année
- Ateliers cuisine participatif
- Tableau d'affichage pour le périscolaire

Autres pistes : journée des métiers, des talents des parents...

Axe 3 : Développer l'autonomie et la responsabilisation des élèves

Volonté de mise en place de Parcours individuels étoilés dans toutes les classes Cela permet de valoriser les enfants en fonction de leurs capacités, d'individualiser, d'adapter les apprentissages selon les besoins, d'harmoniser les pratiques

besoin de beaucoup de matériel et de temps pour fabriquer, organiser dans les quatre classes

***inclusion**

Notre école accueille, en inclusion complète, deux enfants en situation de handicap.

Un enfant est accompagné à temps plein, temps méridien inclus.

Une enfant accompagnée sur le temps scolaire, pas de nécessité sur le temps méridien

Les rapports entre les enfants sont très sains.

L'inclusion est une réussite dans notre école, tous les adultes participent à la mise en place de ce climat de bienveillance, de patience, d'empathie.

7) Les projets

Période 1

- La Grande Lessive : action nationale thème : « Jour et Nuit, réfléchir la lumière » chefs d'œuvres exposés sous le préau. Thème non choisi par l'équipe (thème national). ;)
- La semaine du goût : 4 saveurs : salé, sucré, acide, amer et un temps de partage avec nos ainés des résidences FARASTIER et Roseraie (classes de GS).

Volonté d'y aller régulièrement durant l'année.

- REPRISE de notre chorale d'école qui reprend tous les tubes de la maternelle, chaque jeudi matin, sous la direction de Maitresse Laure, première représentation le **mardi 9 décembre à 16h45 au Moderne. Avec l'élémentaire.**
Changement d'horaire après les vacances (l'après-midi).

Période 2

- Marché de Noël 9 décembre au soir: confection d'objet nominatif (un bon de commande passera dans les familles pour acheter les objets des enfants)
- spectacle de clown musicien le matin
- Journée de la laïcité : le lundi 8 décembre : journée banalisée pour des ateliers avec les enfants de toutes les classes (chant, danse, ateliers coopératifs...).
- bal de Noël (la dernière semaine) tenues à paillettes exigées
- visite du père Noël

Et en 2026



avec les enfants de l'école élémentaire le 13 MARS Enfants déguisés toute la journée.

- journée aime tes dents (sans les élèves infirmières)
- Des tulipes contre le cancer
- Un échange intergénérationnel à chaque période
- Ecole du dehors dans la cour
- Des projets pour alimenter la coop (ventes de sapins, de fromages en février, objet avec dessins des enfants) commun avec l'élémentaire.
- Sortie à la bibliothèque

Toutes les sorties sont inclusives (allergie , asthme, mobilité sont pris en compte en amont de la sortie)

8) Les écoliers de Paul Langevin

Premier trimestre

Période 1 : box Halloween

Période 2 : 16 novembre : bourse aux jouets + 9 décembre : chorale, marché de Noël et tirage tombola – marché de Noël de Montchanin + vente chocolats

9) La coopérative scolaire de l'école est affiliée à l'OCCE.

Au 31 août +5500,69€

A déduire

Ateliers maison du Charolais - 1255 euros

Transport maison du Charolais - 342euros (1 bus payé par interdev bourgogne Franche Comté)

Dons des familles pour la Coop Scolaire : + 384 euros

Comptes contrôlés et validés par l'OCCE

Cahier de compte à disposition

10)FCPE

Remise du chèque de la FCPE par Mme Dallin. Don de 231 euros.

UN GRAND MERCI à la FCPE Montchaninoise POUR SON INVESTISSEMENT POUR NOS ELEVES !!!!

FCPE 2025/2026 : un groupe « Collège » et des sous-groupes écoles

il faut minimum 3 personnes pour avoir un sous-groupe. Pas assez de mobilisation « FCPE » pour les écoles Langevin. Donc pour l'instant, les enfants de Paul Langevin ne pourront pas participer aux actions de la FCPE (Carnaval de Montchanin notamment..).

l'ensemble du Conseil d'Ecole trouve dommage qu'il y ait une scission entre les enfants de Montchanin en fonction de leur groupe scolaire.

10) Questions diverses

Un questionnaire a été transmis aux parents de l'école via Klassly ou par mail par les parents élus.
19 réponses ont été enregistrées.

Cantine 3,05€= repas 1,05 € + 2 €surveillance/encadrement) .

Rampe pour descendre : elle a été enlevée pour faciliter l'accès aux poussettes, fauteuils roulant,pour la livraison des repas de cantine. A voir si un compromis peut être trouvé pour faciliter la descente .

Un site internet « Parents délégués élus » va être mis en place (compte rendu conseil d'école, trombinoscope, lien questionnaires des futurs conseils d'école). Meilleure visibilité. Explications des rôles des différents acteurs (APE, Parents Elus, Coop...)

www.pempl.fr

Un grand merci à notre Equipe de nouveaux parents Elus investis, mobilisés et ouverts
BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUS !!!

Le Conseil d'Ecole se termine à 19h55 autour du verre de l'amitié.

Signatures :

Directrice de l'école : Mme THERY



Secrétaire : Mme PROST

